• Février 2019

Observatoire financier des exploitations horticoles et pépinières – Résultats 2017

Etude réalisée par CERFRANCE et financée par FranceAgriMer

Objectifs de l'étude

L'observatoire économique des exploitations horticoles et pépinières s'appuie sur les données du réseau CERFRANCE. Il a pour objectif un suivi de la situation économique et financière des entreprises du secteur de l'horticulture.

Méthode

L'étude se base sur un « panel » de 299 entreprises réparties sur l'ensemble du territoire. Les données sont issues des comptabilités des entreprises pour les clôtures de janvier à décembre 2017.

	PEPINIERE PC	PEPINIERE HS	HORTI	FLEURS COUPEES	TOTAL
VENTE DIRECTE	8%	5%	31%	3%	47 %
VENTE A DISTRIBUTEUR					
FINAL	6%	2 %	17%	2%	27 %
VENTE A COLLECTIVITE	3%	2 %	4 %	0%	9 %
VENTE A GROSSISTE	5%	1 %	5 %	6%	17 %
TOTAL	22%	10%	57%	11%	100%

Les entreprises sont segmentées en fonction de l'approche métier : pépinières de plein champ (PC), pépinières hors sol (HS), entreprises horticoles, exploitations de « fleurs coupées ». Elles sont également réparties selon leur mode de commercialisation.

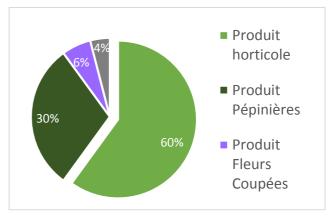
Résultats de l'étude pour l'échantillon global

Présentation de l'échantillon

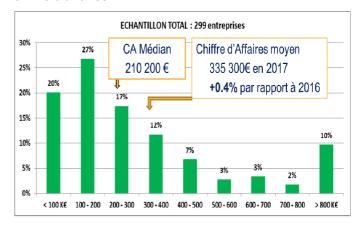
La structure moyenne du panel des 299 entreprises participant à cet observatoire compte 4,4 UTH (unité de travail homme) dont 2,9 salariés et 1,5 UTAF (unité de travail annuel familial).

En 2017, le produit brut réalisé s'élevait à 332 800 € (en légère hausse pour les entreprises de l'échantillon 2016/17 : + 0,9 %) et le chiffre d'affaires à 335 300 € (+ 0,4 %). Cette évolution légère n'est pas homogène mais elle conforte le léger mieux constaté depuis 2 ans. A noter que par métier, l'évolution est très différente d'un secteur à l'autre.

Le pourcentage de produit brut réparti par secteur (obtenu en consolidant toutes les entreprises) est le suivant :



On relève une forte disparité des entreprises selon le chiffre d'affaires.



- 20% des entreprises ont un chiffre d'affaires inférieur à 100 000 €.
- Près de 45 % des entreprises réalisent un chiffre d'affaires compris entre 100 000 € et 300 000 €.
- 15% des entreprises ont un chiffre d'affaires de plus de 600 000 €.

A noter que la médiane est à 210 000 €, c'est-à-dire que la moitié des entreprises sont en dessous de ce chiffre qui est nettement inférieur à la moyenne de 335 000 € (il y a de nombreuses petites entreprises et aussi de grandes entreprises).

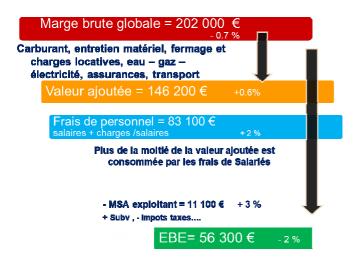
Les soldes intermédiaires de gestion

Les entreprises horticoles et pépinières de l'échantillon dégagent une marge brute globale de 202 000 € en légère baisse car les charges opérationnelles augmentent plus que la hausse du produit brut.

Les charges de structure, hors frais de main d'œuvre, amortissements et frais financiers s'élèvent à environ 56 000 € soit 28 % de la marge. Elles sont en baisse de 3 %.

La valeur ajoutée ainsi dégagée atteint 146 000 €, ce qui représente 44 % du chiffre d'affaires réalisé.

En retirant les frais de personnel qui s'élèvent à moins de 83 100 € ainsi que les charges sociales de l'exploitant, l'excédent brut d'exploitation (EBE) moyen s'élève à 56 300 € en 2017, en baisse de 2 % par rapport à l'exercice précédent.



Conformément à la forte dispersion des entreprises selon le chiffre d'affaires, l'EBE moyen cache d'importantes disparités au sein du panel : 11 % des entreprises présentent un EBE négatif et 16 % dégagent un EBE compris entre 0 et 20 000 €.

A l'autre extrémité, 10 % des entreprises dégagent plus de 140 000 € d'excédent brut d'exploitation. Dans le cœur de l'échantillon, 30 % des entreprises dégagent un EBE compris entre 20 000 € et 40 000 €.

La situation financière

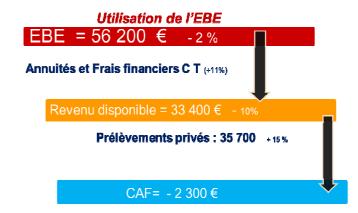
L'EBE dégagé rapporté au chiffre d'affaires de l'entreprise permet d'évaluer la performance économique de l'entreprise. L'utilisation de cet EBE permet de définir sa stratégie financière.

L'EBE doit en effet servir à payer les annuités et les frais financiers et à rémunérer le(s) chef(s) d'exploitation sous la forme des prélèvements privés. L'EBE doit aussi permettre d'investir.

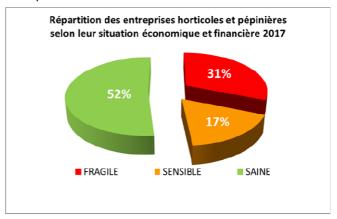
Au niveau de l'échantillon global, l'EBE moyen est consommé pour 64 % par les annuités et frais financiers. Cette charge de la dette est en très nette augmentation car les annuités sont en hausse (+ 11 %) alors que l'EBE est en baisse. Cette situation

est la conséquence d'une relance des investissements et des emprunts en 2016 (nous verrons que cette année l'effet balancier joue à l'inverse). Les prélèvements privés s'élèvent à 35 700 €, en forte hausse (+ 15 %) pour la deuxième année soit environ 23 800 € par actif familial.

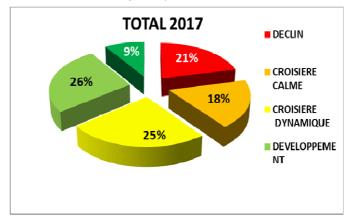
La Capacité d'Autofinancement (CAF) redevient négative



Répartition des 299 entreprises dans un référentiel de « scoring » catégorisant la situation annuelle des entreprises :



Répartition des entreprises selon leur phase de vie (méthodologie analysant l'utilisation de l'EBE) durant la période 2015, 2016 et 2017 (échantillon constant 3 ans de 174 entreprises) :



Conclusion

L'observatoire national des entreprises des secteurs d'activité horticulture et pépinière est réalisé à partir d'un échantillon de 300 entreprises réparties sur l'ensemble de la France en respect des poids relatifs, des types de production et des modes commercialisation.

La tendance agrégée du secteur horticulture-pépinière pour l'exercice 2017 laisse apparaître une légère hausse du chiffre d'affaires (+ 0,4 %) et du produit brut, qui confirme la légère croissance observée de l'an dernier. La hausse des charges opérationnelles (+ 3 %) est en cohérence avec le restockage de certains métiers. La baisse des charges de structure hors main d'œuvre (- 3 %) permet une petite amélioration de la valeur ajoutée (+ 0, 6%).

Cependant cette analyse doit être différenciée entre :

- d'une part, les pépinières de plein champ dont les ventes sont encore en baisse, et qui ont dû augmenter leurs charges pour compenser le déstockage des années précédentes.
- d'autre part, les pépinières hors sol et les entreprises horticoles qui profitent d'une petite amélioration de leur chiffre d'affaires mais pas de leur rentabilité : les investissements sont freinés suite à une année 2016 qui avaient fortement accéléré les investissements, en attendant une conjoncture plus favorable.
- Les fleurs coupées sont un secteur à part dont la conjoncture est différente : après de nombreuses années de réduction le chiffre d'affaires est en amélioration, les soldes de gestion également. Cependant la structure financière des entreprises reste très dégradée et la rentabilité reste faible ne permettant pas de rémunérer suffisamment la main d'œuvre familiale.

Les entreprises qui commercialisent en vente directe ont davantage profité de cette conjoncture. Au contraire, celles commercialisant via un grossiste ont encore souffert en 2017.

Le volume de main d'œuvre continue de baisser légèrement dans la globalité de l'échantillon. En 2017 c'est la main d'œuvre familiale qui est en réduction (- 3 %) alors que la main d'œuvre salariée est presque stable. En valeur le poste charges de personnel est également en hausse (+ 2 %) compensant la baisse de l'an dernier. Cette augmentation porte surtout sur les frais liés aux salariés occasionnels.

L'année 2017 montre donc quelques évolutions notables:

- > Pépinières de plein champ : encore une année difficile qui ne permet pas le retour de la croissance mais les ratios financiers ne sont pas au rouge. C'est une stabilisation de la conjoncture mais pas encore un redémarrage.
- Pépinières hors sol : l'activité est plus dynamique et la productivité de la main d'œuvre est bonne. La rémunération familiale est en bonne voie. Par contre, les investissements qui avaient accéléré en 2016 sont en forte réduction.
- Horticulteurs: le secteur bénéficie d'une amélioration légère de l'activité (chiffre d'affaires) et la gestion prudente évite les dérapages, mais le dynamisme se fait attendre.
- coupées : Fleurs ľannée 2017 contraste fortement avec les précédentes. C'est une première amélioration qui devra être suivie d'autres pour que le secteur puisse rémunérer les travailleurs familiaux relancer investissements.
- Vente directe : le chiffre d'affaires est en hausse en 2017 : ce mode de commercialisation permet une plus grande régularité des résultats que les autres débouchés.
- Vente à Distributeur final : les entreprises sont plus grandes par la taille en moyenne. Leur chiffre d'affaires 2017 stagne mais c'est là que l'on trouve les entreprises les plus dynamiques.
- Vente à grossistes : le secteur enchaine les années difficiles. L'activité et la rentabilité sont en recul ce qui se traduit par des ratios financiers qui se dégradent.

2017 est donc un millésime globalement en amélioration dans la continuité de 2016 mais qui ne profite pas de la même manière à tous les métiers ni à tous les secteurs de commercialisation. La perception de cette conjoncture par les entreprises a été nettement moins favorable que pour 2016 ce qui a entrainé une réduction des investissements.

Ont contribué à ce numéro : unité Filières spécialisées / service Analyse économique des filières et OFPM





France Agri Mer SYNTHÈSES / Une publication de France Agri Mer. Directrice de la publication: Christine Avelin. Copyright: tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.